



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ADHESION DE LA COMMUNE DE RIX AU SIAEP DE LA BOURGOGNE NIVERNAISE

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril à 19 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Sous la présidence de Mme Nathalie LIÉBARD - Maire -

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de Convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026

Présents : Liébard Nathalie (Maire), Brun Stéphanie (1^{er} Adjointe), Champeau Franck (2eme Adjoint),
Fonbleu Christian, Marasi Thierry, Blanchet Sandrine, Dagueneau Valérie, Marasi Sandrine, Clénet
Aude, Beaulieu Cédric, Soncini Cyntia, Julien Mathieu, Nault Alain, Gaudin Martine,

Absent ayant donné pouvoir : Chollet Séverin donne pouvoir à Liébard Nathalie

Absent excusé :

Absent :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Vu les articles L 2224-7 et L 2224-7-1 du code général des collectivités territoriales relatifs au service public de l'eau potable,

Vu l'article L 5211-18 du code général des collectivités territoriales relatif aux conditions d'adhésion d'une commune pour l'exercice d'une compétence à un syndicat de communes,

Vu les statuts du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du SIAEP de la Bourgogne Nivernaise,

Vu la délibération en date du 1^{ER} décembre 2025 par laquelle le conseil municipal de la commune de RIX a demandé son adhésion au SIAEP de la Bourgogne Nivernaise, à compter du 1^{er} janvier 2027

Vu la délibération en date du 4 mars 2026 par laquelle le comité syndical du SIAEP de la Bourgogne Nivernaise a approuvé à la majorité l'adhésion de la commune de RIX au syndicat,

Considérant les éléments et motifs, figurant dans la délibération de la commune de RIX, qui ont motivé la demande d'adhésion de la commune,

Madame la Maire soumet à l'approbation du conseil municipal l'adhésion de la commune de RIX au sein du SIAEP de la Bourgogne Nivernaise,

Le conseil municipal, (à l'unanimité ou majorité), approuve : à l'unanimité

- L'adhésion de la commune de RIX au SIAEP de la Bourgogne Nivernaise à la date du 1^{er} janvier 2027
- Et en conséquence, l'extension du périmètre du syndicat avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2027.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Nathalie LIEBARD



Le secrétaire de séance

Franck Champeau

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'F' followed by a surname.